Image not found or type unknown

Succession bloqué par les enfants

Par **caraibes77**, le **02/07/2014** à **19:44**

Bonjour,

mon mari est décédé au mois de décembre après 5 ans de vie commune et un mariage en urgence puisque 15 jours après il partait nous avons fait une donation avec usufruit sachant qu'il était malade il voulais me protéger.Il avait acheter 1 ans avant notre rencontre un appartement que nous avons mis en location avec un baille encore pour 2 ans il avait à son nom un PEL-CEL-CODEBIS ainsi qu'une voiture qui à 12 ans. Nous avons acheter en commun une maison pour notre retraite ainsi qu'une voiture dont le crédit c'est fini au mois de mars ils refusent de signer la succession, j'ai fais une proposition de rachat des véhicules ainsi que le partage des comptes ils refusent toujours comment faire pour avoir un document qui prouve qu'il refuse ma proposition. Ils me demande la totalités des comptes bancaires ainsi que l'appartement qui pour eux leur revient de pleins droit mon notaire me dit qu'il ne peut rien faire et d'attendre qu'ils changent d'avis. Dans l'immédiat je refuse la vente de l'appartement car les loyers complète mon salaire j'ai que 52 ans et j'avais une vie quand à la maison je compte la garder pour y habiter dans 10 ans comment faire pour le déblocage des comptes bancaire et comment faire pour toucher en fin d'année les intérêts avec les 3 crédits que nous avions il était dur de mettre de l'argent de coté.

Par **caraibes77**, le **06/07/2014** à **00:22**

il n'y a personne pour répondre sur ce forum?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés